LILLE

DOUBLE SUICIDE

Un soldat du 43e et sa femme qui se noient dans la Deûle

Jeudi matin, vers six heures et demie, M. Isidore Tougert, domicilié avenue Bel-Air, longeait le canal de la Deûle, pour se rendre à Saint-André, quand, arrivé un peu en dessous du Grand-Carré, il aperçut sur le berge une dépêche bleuâtre et un képi portant le numéro matriculé 567 (tête de tigre) enroulés dans un tablier noir.

Au-dessus, épingié sur ce tablier, il trouvait une petite feuille ainsi libellée : « Ici reposent Pierre Delomer et Angèle Spitaels, demeurant rue Bodin dans le voiture de Mme Dejonckère, en Sud. Vous embrasserez le petit Jules pour nous ».

Sur un livret d'ouvrière appartenant à Angèle Spitaels, âgée de 18 ans, le soldat avait écrit : « Nous nous donnons la mort parce que la misère, dans laquelle nous nous trouvons depuis le jour où je suis parti au service militaire, devient de plus en plus profonde. »

La trouvaille fut aussitôt portée au commissariat de la 2e arrondissement ; M. Marmoutel, commissaire de police informe le bureau de la place et des recherches commencèrent aussitôt.

On apprit bientôt que Delomer soldat à la 20e compagnie du 43e avait lundi soir quitté la caserne Souham pour aller voir Angèle Spitaels.

N'étant pas rentré à l'expiration de sa permission, c'est-à-dire mardi soir, il avait été porté absent à l'appel de mercredi matin.

Delomer d'était marié quelque temps avant son service militaire, et sa femme dit encore il y a quelques jours ouvrière de filature.

Des feuilles ont été commencées dans le but de repêcher les cadavres des deux désespérés. Elles sont jusqu'ici restées infructueuses.

La mère de Delomer domiciliée rue des Rogations, 62, a été informée dans l'après-midi, de cette lugubre découverte.

Ajoutons que des lamentables déclarent que le couple a pris la fuite vers la Belgique et que les objets trouvés ont été déposés sur la berge, dans le but de dépister l'autorité militaire dans ses recherches. Cette hypothèse paraît tout au moins invraisemblable.

LES SPORTS

CYCLISME

Kramer au Vélodrome Roubaisien

Le grand match international de 4 juin

Le célèbre champion américain arrivera aujourd'hui vendredi à Roubaix, pour s'y entraîner jusqu'à dimanche, afin d'être bien habitué à la piste roubaisienne. Mais Bader et Prard dont le désir de gagner n'est pas moins grand que celui qui anime leur redoutable adversaire, annoncent également leur arrivée pour aujourd'hui vendredi. C'est donc une lutte aussi passionnante que sincère que l'on a se perspective pour dimanche.

Le match de motocyclettes que disputeront Batbiet et Dupuis, deux vaillants spécialistes, fait également sensation.

La course internationale sur route Paris-Valenciennes (254 km) que le Vélo-Sport Valenciennois organise avec le concours du journal l'Auto, le dimanche 25 juin, promet d'obtenir un plein succès.

Les adhésions arrivent nombreuses et l'on peut prévoir un chiffre d'engagements dépassant de beaucoup celui de 1903.

Plusieurs excellents coureurs de la région sont déjà inscrits.

Les autres vont suivre et disputeront abremant les places d'honneur sur cette de la route.

Les engagements ont le droit d'entrée de 1 fr. et le numéro ou licence de l'U. V. F. doivent parvenir au journal l'Auto, 10, rue du faubourg Montmartre, Paris. Pour accueillir les arrivées de Paris-Valenciennes, une grande réunion de courses régionales et internationales seront organisées au vélodrome Dampierre le 25 juin à 6 heures 1/2. En voici le programme succinct :

1° *Réservé aux coureurs des arrondissements de Valenciennes, Cambrai, Douai, Avesnes.* — 1er prix, 15 fr.; 2e, 10 fr.; 3e, 5 fr.;

2° *Championnat de vitesse professionnels du département du Nord.* — 1er prix : mobilette de l'U. V. F. et 75 fr.; 2e, 50 fr.; 3e, 30 fr.

3° *Internationale.* — 1er prix, 100 fr.; 2e, 50 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 10 fr.

4° *Primes des kilomètres.* — 1er km, 6 fr.; 2e, 3e et 4e km, chaque fois 10 fr. — Primes finales, 15, 10 et 5 fr.

5° *Consolation.* — 1er prix, 10 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 3 fr.

Envoyer les engagements à M. Emile Dayez, 6 rue du Rôleur, Valenciennes, avec les coureurs et le numéro de licence de l'U. V. F. avant le 15 juin.

SPORT HIPPIQUE

Courses de Lille

La réunion de l'Ascencion attire d'ordinaire sur le coquet hippodrome de Lomberset son seulement l'élite du sportman et du parisienne, mais une affluence lucrative de prolétaire ; c'est en même temps qu'un événement de sport régional, une véritable festivité lilloise à laquelle on se manquerait pas sous s'infliger pour quatre mois de cuisante remords.

Le temps merveilleux d'hier consolidait un gage supplémentaire de succès : de fait, les tribunes et le pesage étaient sombres et le tapis vert de la pelouse disparaissait sous une floraison de chères combrelles coquesques à peine par le ligne blanche des barrières.

Les deux premières courses, assez relées en point de vue sportif, mais réellement drôles, ont été un peu ralifiées : pas trop en somme ; le temps n'était pas à l'orage, et si quelques parcelle momentané calculée se sont trouvés décapitée au grand désespoir des joueurs sérieux, l'imprévu occasna de ces deux numéros a déchaîné la majorité du public.

Cest égal, c'il avait fait moins beau !...

Prix du Paddock (Steeple-chase à réclamer) 1er. Président Krüger (Temin).

Course extraordinaire, selle invraisemblable de déroulée et de péripéties ; deux chevaux furent en définitive pour le pesage ; le premier la tête de voyon qui lui coûte cent francs d'amende.

Pesage. — Président Krüger, G. 6 fr. 50.
Pelouse. — Président Krüger, G. 5 fr. 50.
Tribunes. — Président Krüger, G. 5 fr.
Montant des mises : 6 300 fr.

Prix des Dames (Course de haies Handicap, Gentlemen Rider). — 1er, Mont Revêche, M. Cerou-Lamy — 2e Bostiale, M. Chapin. — Giroland, décrée.

Giroland ayant perdu son mors, M. de Villeneuve qui le monte, passe par dessus la tête du cheval et se relève sans mal.

Mont Revêche semble redoutable de victoire à ce qu'il semble l'écurie ; mais de bonne terminée, il pique droit sur le poteau à la grande joie de l'assistance.

Pesage. — Mont Revêche, G. 46 fr. 50.
Pelouse. — Mont Revêche, G. 17 fr.
Tribunes. — Mont Revêche, G. 13 fr. 50.
Montant des Mises, 6,725 fr.

Prix des Tilleuls (Course de haies). — 1. Talest III, Birch. — 2. La Jeunesse, M. Auriol — 3. Magnolia, Sartorel.

8 longueurs, 1 longueur.

M. Auriol, qui prétend avoir été corrigé à l'arrivée par Birch, dépose une réclamation qui n'est pas admise.

Pesage. — Talest, g., 27.50, Pl. 12, La Jeunesse 11.50.
Pelouse. — Talest g. 16, Pl. 12, La Jeunesse 11 50.
Tribunes. — Talest, g. 27.50, Pl. 12.50, La Jeunesse 13

Prix de la Société sportive de France. — 1. Steeple-chase. Gentleman Eldora a. — 1er Duc II (M. de Crenaile) — 2e, St-Paiale (M. Auriol) — 3e, Rodrigue III (M. Lemaigre).

— 1/2 longueur, 8 longueurs

Pesage. — Duc G. 14.50, Pl. 2.50, S. Paiale, Pl. 6.50.
Pelouse. — Duc G. 16.00, Pl. 2.50, S. Paiale, Pl. 14.50.
Tribunes. — Duc G. 18.50, Pl. 2. a, S. Paiale, Pl. 10.50.
Montant des mises, 21.890 fr.

Prix des Chênes (Trot monté et attelé). — 1er, Algine (Gwynnell), 3a, Vinlinille (Mesquinon) ; 2e, Raoul (Libert); 4e, Amos (M. Bastin).

Pesage. — Algine, G. 10.50. pl. 7 ; Vinlinille, pl. 4.

Pelouse. — Algine, G. 12, pl. 7.50 ; Vinlinille, pl. 9.50.

Tribune. — Algine, G. 11.50, pl. 7.50 ; Vinlinille, pl. 9.50.

Montant des mises, 27 742. fr.

Montant général des mises, 68.976 fr.

Courses de Longchamp du 1er juin

Prix de Montgeroult. — 4 000 fr. — 2.400 mètres environ (G. P.) — 1. Dauphine, à M. de Lesbecq (J. Reiff) — 2. Noisetal (Sparkes) — 3. Arbocat (G. Bartholomew).

Prix de Sonailly. — 4.000 fr. — 1.000 mètres environ (L. D.) — 1. Mandarin, à M. Caillault (J. Reiff) — 2. Rantzula III (Cormack) — 3. Lyden (Spears).

Prix de Longray. — 10.000 fr. — 2.000 mètres environ (M. P). — 1. Malta, à M. Vanderbilt (J. Lane) — 2. Amalfi (Sparkes) — 3. Peqhita II (Reesch).

Prix de Maillerot. — 12.000 fr. — 1.800 mètres environ (P. P.) — 1. Bengal, à M. Vanderbilt (Rausch) — 2. Grass (G. Bartholomew) — 3. Mérédith (J. Reiff).

Prix de Victot. — 10.000 fr. — 2.000 mètres environ — 1. Liban, à M. Marie (F. Gill) — 2. Terburg (Rausch) — 3. Boleslas (Cormack).

Prix du Royallieu. — 6.000 fr. — 6.000 mètres environ (G. P.). — Grand Duc, à M. Dalbiez (J. Reiff) — 2. North Pole (N. Turner) — 3. Breemant (J. Lane).

AUTOUR DE LILLE

WASQUEHAL

PETITS DIVERS. — L'administration municipale vient d'installer au rez-de-chaussée de la mairie, les bureaux du secrétariat et de l'Etat-civil.

— Depuis hier, 1er juin, le service du courrier est fait à tour de rôle par les facteurs.

— Dans la nuit du 30 au 31 mai, un malfaiteur inconnu a tenté d'enlever la grille du compartiment de la gare de l'estaminet Rosnel Gaziers, rue Nationale, hamzzu du Copreau.

ASCQ

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir à sept heures et demie. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté

Eclairage. — Le Conseil approuve le cahier des charges du contrat de l'éclairage par le gaz tel qu'il est présenté par la Commission. Voici le tenour des principaux articles :

La canalisation sera une étendue totale de 4 675 mètres, répartie de la manière suivante, savoir : rue Moreau, 1080 mètres ; route Nationale, 830 m.; rue Carnot, 350 m.; rue Colbert, 1130 m.; rue d'Annappes, 150 m.; rue Mesnée, 310 m.; rue Pasteur, 130 m.; rue Faidherbe, 140 m. ; sentier de Faredin, 25 m.

Dans le cas où le commune d'Ascq demanderait à le sortir de ces le nonclusion d'autres rues que celles indiquées, elle serait tenue de lui rembourser à titre de subvention, la moitié des frais de cette canalisation.

La commune s'interdit de réclamer, pendant la durée de la concession, aucun droit de location pour les parties du sous-sol des bâtes publiques occupées par les tuyaux de conduite.

Aucune taxe d'octroi ou impôt ne pourra pendant le même temps, être mis sur le gaz ou entre éclairage qui serait fourni, ni sur les tuyaux, le matériel ni les matières premières.

Le gaz aura la qualité de celui qui est fourni à la ville de Lille. Il sera livré au prix suivant : savoir : deux centimes par bec et par heure pour l'éclairage des voies publiques. Quinze centimes le mètre cube pour le gaz fourni aux établissements publics. Vingt centimes le mètre cube pour le gaz fourni aux particuliers. Pour les usages tels que le chauffage industriel ou domestique et les forces motrices, le gaz sera livré à 15 centimes le mètre cube.

Si pendant la durée de la concession le prix revient du gaz venait à être réduit d'au moins 20 p. 0/0, par suite de procédés nouveaux de fabrication, la Société du gaz de Wasquehal devrait profiter à la commune d'Ascq de la moitié de la réduction obtenue par l'application de ces nouveaux procédés. De même, la commune d'Ascq bénéficierait de tous les perfectionnements commerciaux les avantageux que la Société du gaz accorderait aux communes voisines et d'égale importance qu'elle éclaire ou éclairerait dans l'avenir. Pour profiter de ces avantages, la commune d'Ascq devra, si la Société du gaz l'exige, mettre la présente convention en conformité avec celles une viaées tout pour les conditions générales que pour la durée de ces concessions.

Le matériel d'éclairage public, lanternes, consoles, poteaux en bois, branchements et tuyaux extérieurs, seront fournis et entretenus par la Société du gaz.

Le nombre des lanternes publiques à placer ne devra pas être inférieur à soixante-dix. La distance entre les lanternes sera de cinquante mètres aux endroits des habitations et de soixante à soixante-dix mètres en pleine campagne. Dans le cas d'établissement de nouvelles canalisations faites à frais communs, l'emplacement des lanternes nouvelles seraient laissé à l'appréciation de l'autorité municipale sans que l'écartement puisse dépasser cent mètres. Les lanternes publiques seront munies de becs à incandescence. La commune paiera pour cet éclairage intensif que recevrons supplémentaire de 6 francs par lanterne et par an.

La Société du gaz prendra à sa charge l'allumage et l'extinction des lanternes publiques, l'entretien et le peinture du matériel hors de terre et le remplacement des cornues des lanternes et des becs à incandescence, sauf le cas où ces objets seraient brisés par le malfaitisme.

Dans ce dernier cas, la commune serait responsable.

Les travaux de canalisation et d'établissement des lanternes publiques seront effectués dans le délai d'une année à compter de l'approbation préfectorale du présent traité. La Société du gaz aura toute la responsabilité de tout accident survenant du fait des travaux.

Le présent traité est contracté pour une durée complète de la date de l'approbation préfectorale jusqu'au 1er janvier qui neuf cent trente-quatre (1934).

Le compte administratif du Maire s'élevant en recettes à 32.600 fr. 72 et en dépenses à 32.545 fr. 47, donne un excédent de recettes de 255 fr. 25. L'exercice précédent ayant donné un excédent de 1693 fr. 91, il y a un reliquat de 1949 fr. 16 à porter au budget additionnel. Le budget primitif est équilibré avec quelques petites modifications.

Secours aux réservistes. — Le Conseil adopte un règlement relatif à la répartition des secours accordés aux réservistes et territoriaux indigents. Ces secours seront reportés suivant l'état d'indigence.

Sinistres de famille. — Après favorable est donné à la demande d'un jeune soldat, Damien Cordier.

Fêtes de quartier. — M. Fourmestraux demande l'organisation des fêtes de quartier. Renvoyé à la commission.

Fabrique d'église. — Le budget de la fabrique d'église est établi comme suit : recettes 2622 fr. 30, dépenses 2625 fr. ; excédent de recettes 50 centimes. M. le curé fait des dépenses, tout mieux !

Une cabaille s'honneur ayant été accordée par M. le Ministre de l'Intérieur, à M. Mullier, garde-champêtre, le Conseil lui vote des félicitations.

La séance est ensuite levée.

BONDUES

VOL. — Différents bijoux, pour une valeur de 50 francs, ont été dérobés chez M. de la Serre. Une plainte a été déposée contre un certain domestique, parti furtivement dimanche soir.

MARCQ-EN-BARŒUL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni lundi soir sous la présidence de M. Cotry, maire.

M. Monteillier est nommé secrétaire de la session. La procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Chemins de gestion du reservoir. — L'excédent de 1903 se monte à un excédent de 12.124 fr. 28 dont 5429 fr. 80 garantissent l'emprunt antérieur et réservés pour acquisition de terrains.

Le budget primitif de 1905 se balance en recettes et dépenses à 123.276 fr. Les dépenses prévues de l'exercice 1904 sont inférieures de 1.000 fr. Les dépenses du budget additionnel sont équilibrées à 6.232 additionnels.

Compte de l'Hospice. — L'excédent des prévoir ou excédent de recettes de 2254 fr. 62. Le budget pour 1905 accusa à l'approbation du Conseil se balance en recettes et dépenses de 19.830 francs.

Budgets du Bureau de bienfaisance. — L'excédent de 1904 s'élève de 1.991 fr. 18. Le budget primitif est établi sur une prévision de recettes de 17.085 fr.

Bourse. — Le Conseil donne avis favorable à une demande de bourse formulée pour le jeune Bonnet, candidat à l'Ecole des Arts et Métiers de Lille.

— Trois demandes de secours de famille étant que la liste des indigents a excédé de la taxe militaire sont agréées.

— L'ensemble décide de traiter à l'amiable avec différents tailleurs de la ville pour la confection d'un nouvel uniforme des pompiers dont la dépense prévue est de 1600 fr.

— Les vieux grès provenant de la route départementale seront employés aux accotements de la route, au Pont Courny et au pavé du Grenier.

La séance est levée à 9 heures et demie.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — On a arrêté Amand Fourlinale, 20 ans, dégorgeur, demeurant à Roubaix, Grande-Rue, pour Lelebvre, qui, se compagnie avec un individu, conduisant à la frontière six chiens de forte taille.

L'inconnu et les chiens ont pu s'échapper. Fourlinale a été conduit à la gendarmerie de Leuroy.

BOURGHELLES

ACCIDENT. — M. Victor Demesle, meunier au service de M. Bonetry, a un doigt coupé pris dans l'engrenage qu'il était en train de graisser.

ROUBAIX

Brûlures mortelles

Le jeune Théodore Kimpe, âgé de 3 ans, demeurant rue d'Alger, 96, brûlé grièvement en tombant dans une marmite d'eau bouillante, ainsi que nous le disions hier, est mort dans la nuit du mercredi à jeudi, après une agonie épouvantable.

Mordu par un chien

M. Joseph Fournier, âgé de 65 ans, grièvement mordu, mercredi matin, par un chien enragé, a été conduit hier matin, en voiture, à l'hôpital de la Charité, à Lille. De cette façon, il pourra se rendre tous les jours à l'Institut Pasteur, car son état exige des soins énergiques.

Festival du quartier du Cul-de-Four

Le festival par invitations, qui aura lieu dans ce quartier et la Pajelotte, est déjà maintenant assuré d'un grand succès.

Le programme comprend un festival, des bals nocturnes, une braderie rue de Tourcoing, des jeux divers chez les adhérents, un bolion monté par M. Tersynck fils, qui perdire le lundi à 6 h. de la place du Progrès, une pompe funèbre, etc. En un mot, une très jolie fête de quartier qui fait honneur aux dévoués organisateurs.

Menus faits locaux

— Mercredi soir, vers six heures, un commencement d'incendie, rapidement éteint, s'est déclaré dans un tas de chiffons déposés dans la cour de la maison occupée par M. Lebey Henri, marchand de chiffons, rue de Mouveaux, cour Dubourrepaire, 14.

— Mlle Lefebvre Elise, 12, rue Magenta, a trouvé une recommandée de Mont-de-Piété et M. Deembie Henri, 15, place de l'Abeilloir a trouvé une couverture de voyage.

PRINCESSE MAKOKO BANON Victor D'AISSIER NOUVEAU PARFUM 10061R

Etat-Civil

Naissances du 1er juin. — Noémi Bot, rue Duflot, 49 — Marie Collard, rue d'Ypres, maisons Dubien — Cleire Doutreligne, rue Paul Bert, 6.

Mariage. — Entre : Georges Verbeke, chef de lubrication, rue des Fleurs, 24 et Louise Waicomme, sans profession, rue d'Alsace, 65.

Décès. — Modeleine Berry, 6 mois, rue Guinguette, 100 — Valérie Davidsmisch, 25 jours, rue Babylone, 13 — Théodore Kimpe, 3 ans, rue d'Alger, 96 — Raine Constant, 87 ans, sans profession, rue St-Jean.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Mai 1903

26 balles de laine.			2.207 k.
10.528	a	de laine peignée.	1.742.254
6.058	a	de laine filée	366.975
769	a	laines div et blousses	82.205
923	a	de coton	97.825
15.314	balles pesant ensemble.		1.792.462

Marché à terme : kilogs

Décrouage . . . 131 opérations
Tirage. . . . . 1.412 »

Mai 1904

12 balles de laine.			1.066 k.
10.521	a	de laine peignée.	1.731.375
6.375	a	de laine filée	401.905
1.139	a	laines div. et blousses	164.585
909	a	de coton	105.774
18.446	balles pesant ensemble.		1.917.695

Marché à terme . . . kilogs

Décrouage . . . . 85 1/2 opérations
Tirage. . . . . 1.701 1/2 »

Mai 1905

26 balles de laine.			2.101 k.
14.100	a	de laine peignée.	1.853.687
6.725	a	de laine filée	328.699
1.380	a	laines div. et blousses	133.608
1.675	a	de coton	177.839
19.905	balles pesant ensemble.		2.305.934

Marché à terme : kilogs

Décrouage . . . . 165 1/2 opérations
Tirage. . . . . 1.814 1/2 »

TOURCOING

Le Jésuite continue

On se rappelle le scandale énorme et l'indignation que produisirent les révélations faites il y a un peu plus d'un an sur cette institution de malfaisance publique qu'on avait dénommée à juste titre *L'Office des Affaireurs*.

On sait que toutes les machinations ténébreuses qui furent dévoilées qui avaient pour but de réduire à la famine, sous les ouvriers des usines démocrates comme ayant des idées d'indépendance avaient pour auteurs principaux deux hommes, un jésuite en robe longue et un autre jésuite en robe courte.

Ce dernier, devant le scandale qui se produisit, est allé dans une autre région y appliquer ses procédés d'inquisition, mais l'autre, l'homme au froc, obstiné comme devant à conquérir une action efficace, abondamment.

Nous le savions déjà, mais les lettres que nous adressent des ouvriers d'usine où fleurissent les œuvres cléricales, nous dépeignent le jésuite dans son rôle qui est toujours l'asservissement des travailleurs.

La dernière correspondance qui nous est parvenue il y a deux jours, est particulièrement suggestive. Elle émane d'un ouvrier occupé dans un tissage de la rue des Carliers :

Laissons-lui la parole :

Monsieur,

Permettez-moi un revoir la liberté qu'il prend de vous écrire ces quelques lignes afin que vous leur donnez la publicité que vous jugerez bon, car elles sont l'exacte vérité des choses qui se passent.

Depuis la semaine dernière tous les articles de draperie pour tissage sont baissés de 6 cent. 1/2 et 7 cent. au mètre soit 12,50 et 13 pour cent de réduction de nos salaires.

Devant cette diminution, nous tous, les tisserands de l'usine, nous nous sommes réunis à l'estaminet de la Grand Turc s'une des Carliers, à l'effet de nous entendre sur les réclamations à adresser aux patrons au vue du rétablissement de l'ancien tarif.

N'ayant pu nous entendre avec les patrons samedi dernier, il est décidé qu'une nouvelle entrevue aurait lieu. Cette entrevue eut lieu, et cette promesse d'une réponse nous fut faite pour l'après midi.

Or, vers deux heures, on vient nous prévenir de la part des patrons, que cette dernière entrevue était remise au lendemain mardi, sous prétexte de nouvelles urgente à Roubaix.

C'est alors qu'un sous-ordre personnage entre en scène, et c'est précisément celui là qu'il faut donner à connaître, car c'est véritablement le génie du mal.

Vers trois heures deux en appelle les anciens ouvriers qui se trouvaient en présence du père Le Bail, lequel venait leur faire une conférence. Pendant une demi-heure, il prêche aux délégués qui le faisait ne remontre au tarif des patrons, tâchant parer toutes sortes d'arrangements.

Voilà l'homme qui ici, à Tourcoing, fait le plus grand mal à l'ouvrier.

C'est lui qui, sous prétexte de bureaux de placement à Roubaix et à Tourcoing, exerce son influence malsaine sur les syndicats jaunes.

Qu'on aille le voir le dimanche à la Morlière, à l'ancienne maison de campagne de M. Barrois, près le boulevard Duthoit. C'est là qu'il se tient et que viennent au rapport tous les marchands des usines de Roubaix-Tourcoing, embrigadés et dirigés par lui.

C'est là que se rédige la presse des syndicats jaunes, c'est de la plume de cet homme malveillant qu'en sortent les ordres de tout ouvrier de justice aite comme ayant des idées républicaines. Une fois qu'un malheureux est dénoncé, il se charge « de le faire sauter ».

Les bureaux de placement de Tourcoing ou de Roubaix Qu'on s'y adresse pour avoir du travail et l'on est aussitôt fixé sur le but véritable qu'il poursuivent : l'embrigadement de tous les ouvriers dans les syndicats jaunes.

Comme vous le voyez, l'homme néfaste de l'*Office Central*, continue ses misérables exploits et c'est toujours lui qui agit derrière les patrons clérieux.

Les clérieux ne fairont-ils pas par secouer ce joug.

Agréez, etc.

Un ouvrier tisserand.

Commencement d'incendie

Hier, vers 3 heures 1/2 de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un hangar servant de buanderie et de débarrassoir, et dépendant de l'habitation de M. Emile Cottignis, voyageur de commerce, rue du Clocher, 31.

En pénétrant dans le hangar, Mme Cottignie, mère, constate que le feu régnait dans un tas de copeaux ainsi que deux des objets de literie, draps et couvertures déposés sur le sol au pied du poêle, qui avait été allumé dans la matinée et dont une cheminée avait vraisemblement communiqué le feu.

Les pompiers furent informés et se transportèrent sur les lieux avec leur promptitude habituelle. Ils n'eurent cependant pas à éteindre leur matériel, des voisins qui étaient intervenus avaient réussi à en rendre maîtres du feu.

Les dégâts s'élèvent à une cinquantaine de francs, couverts par une assurance.

La Lyre

La société chorale « La Lyre » dans son assemblée générale du 26 mai 1905, a renouvelé comme suit, son administration :

Président d'honneur, M. Victor Dubron — Président, M. Hippolyte Copin — Secrétaire général, M. Georges Soleil — Directeur, M. Paul Allouchery — Sous directeur, M. Edouard Lecoz — Trésorier, M. Paul Delomer — Secrétaire-adjoint, M. Auguste Bricout fils — Bibliothécaire, M. Lourdeuk — Commissaires, MM. Bacort, P. Hurtrez, Lazart, Ponce, Quoné, Rogé, Justin.

Les arrivages aux Halles

Il est arrivé hier aux Halles : Merlé, 1510 k.; asperges, 340 bottes; petits pois, 70 k.

Etat-Civil

Naissances du 1er juin. — Victor Bostem, rue du Flocon, 2 — Marthe Cleis, rue Nationale, 122 — Norbert Ladomesse, rue Nationale, 122 — Albert Favorel, rue Lamoude, 10.

Mariages. — Entre : Lemattre Léon, comptable et Permentier Zoé, sans profession — Lobiano Joseph, géomètre et Santy Rosalie, sans profession — Leplat Emile, sans profession et Meaers Léonie, sans profession — Fleurent Germain, hôtelier et Stien Flore, sans profession — Pourcelle Auguste, dresseur de chaîne et Lemaire Marie, pelotonneuse — Drouin Alphonse, jardinier et Steenkerque Julie, sans profession.

Décès. — Germaine Delooze, 4 mois, rue de Bitche, 5 — Florentine Beyre, 38 ans, soigneuse, rue de la Croix Blanche, 144.

LE NORD

DOUAI

ACCIDENT. — Hier, vers 10 heures du matin, dans une maison en construction à la porte d'Arras, un ouvrier qui entretenit des pieux, M. Albert Tentaclous, âgé de 40 ans, employé chez M. Mallet à Courchelettes, a eu le pied gauche écrasé par la chute d'un moulon en fonte pesant 400 kilos

SIN-LE-NOBLE

ACCIDENT. — Mercredi à 4 heures 1/2 du soir, dans une usine des établissements Wibaux, Marie Cautier, âgée de 18 ans, est tombée dans une cuve et s'est fendu le front.

CAMBRAI

BEAUVOIS

FÊTE RÉPUBLICAINE. — Nous donnerons dimanche matin le compte-rendu de la grande fête républicaine, qui a eu lieu le 28 mai à Beauvois pour l'inauguration du comité « Alliance républicaine démocratique », sous la présidence de MM. Deprens, sénateur et Paul Bepsez, député.

AVESNES

FOURMIES

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME. — On nous envoie la communication suivante :

Les membres de la section de Fourmies ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant concernant l'enseignement de la morale dans les écoles publiques :

Considérant que la loi du 28 mars 1882 a institué à l'école le monopole absolu en matière religieuse, que pour être sincèrement laïque, l'enseignement moral donné par les maîtres est dont s'appuyer sur aucun dogme ;

Considérant que les programmes officiels, en ce qui concerne l'enseignement de la morale violent ouvertement la loi et, en laissant le corps enseignant introduisant une étude de « Devoirs envers Dieu » ;

Considérant que ces programmes sont la cause de l'existence d'un très grand nombre de livres entachés de cléricalisme.

La Section proteste contre le caractère dogmatique de ces programmes et demande :

1° Leur révision dans un sens laïque compatible d'ailleurs complètement la neutralité de l'enseignement ;

2° L'interdiction de tous les livres ayant un caractère cléricalisant.

La Section invite les instituteurs laïques partie de la Ligue à se réunir, chacun dans leur ressort, les trois sociétés ayant un caractère nationaliste et à se communiquer le fruit des résultats dans de leur partie.

Elle invite, dans la même séance, la Section dans à l'unanimité le vote suivant :

Que les instituteurs, partie des deux sexes se soient jamais chaque parent ceux ayant fait des études dans les écoles congréganistes et devoir d'apporter ce vœu aux élus de la région : le député, le conseiller général, le conseiller d'arrondissement.

DUNKERQUE

DOUBLE ARRESTATION. — Henri Decoppens, le patron de la bétoudre « Dieu-Aidon-Nous » et le nommé Boucké, dit l'« Indien », sont été arrêtés jeudi matin, l'un individu, qui sont inculpés d'un vol de 87 balles de cibrete avoient été poursuivis le soir précédent par les agents et pour leur échapper, ils avaient tous deux sauté dans le bassin.

Les agents virent Boucké débarquer sur l'autre rive, mais ils supposèrent que Decoppens s'était noyé.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LENS

LA TENTATIVE DE VIOL. — On se souvient que Mme Magnier, épouse de l'épicerie Wibaut, cite de la fosse n° 8 des Mines de Lens fut le lundi 22 mai dernier, victime d'une tentative de viol au moment où, vers 9 heures du soir, venant de Lens, elle regagnait son domicile.

L'individu dont elle avait donné le signalement vient d'être arrêté par le police dans un estaminet près de la fosse n° 3, c'est un nommé Constant Vanuynsberghe. Il nie les faits qui lui sont reprochés. Il sera vendredi matin confronté avec Mme Magnier.

ALLOUAGNE

INCENDIE. — Dimanche vers 4 h. 1/2 un hangar appartenant à M. François Guyot militaire à Allouagne, place du Moulin, a été dégradé par un incendie. On a pu sauver les chariots et les instruments aratoires qui s'y trouvaient remisés. Perte : 3.0 fr.; il y a assurance.

ISBERGUES

PIED BRULÉ. — Edmond Everard, âgé de 16 ans, mécanicien à l'usine des Ateliers de France à Isbergues, jouait avec un de ses camarades près des pompes du Bocarnus à gilaud et est tombé dans le trou d'échappement de vapeur de l'une des pompes. Il a eu le pied gauche grièvement brûlé.

SAINS-EN-GOHELLE

INCENDIE. — Dans la nuit de lundi à mardi vers 11 h. du soir un commencement d'incendie s'est produit dans le minine de M Poirier, cabaretier, à l'extrémité du village de Sains-en-Gohelle. On est parvenu à éteindre le feu rapidement.

Les pertes sont évaluées à 150 fr. pour M. Poirier et à 500 fr. pour M. Brevine, brasseur à Aix-Noulette, propriétaire du cabaret. Il y a assurance.

DOURGES

UN NOYÉ. — On vient de retirer du canal de la Haute-Deûle, sur le territoire de Dourges, près du Pont-Bailly, le cadavre d'un individu dont l'identité n'a encore pu être établie. Le corps qui était dans un état avancé de décomposition, paraît avoir séjourné une vingtaine de jours dans l'eau.

Le mise du noyé indique qu'on se trouve en présence du cadavre d'un ouvrier âgé de 40 ans environ. Les cheveux sont châtains et sur son bras est inscrit le tatouage « Souvenir d'Afrique ». Toute idée de crime doit être écartée.

GALERIES LILLOISES : Epicerie, Confiserie, tout ce que vous, le CHOCOLAT des Galeries a conquis les Lillois qui en mangent 800 kilos par jour. n.o.27441

Voir en 4e page : Les Conditions de notre Voyage de deux jours à Paris.

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai

Les Carmélites

La Cour a rendu son arrêt après la plaidoierie de Me A. D'Hondt, pour le liquidateur, et a ordonné la liquidation des biens revendiqués par la Société civile du Sacré-Cœur, qui n'est que personne interposée.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Fête Fédérale des Musiques à Dunkerque

La ville de Dunkerque s'occupe activement de l'organisation de la Fête Fédérale que tiendront à Dunkerque, le dimanche 9 juillet prochain, les musiques fédérées du Nord et du Pas-de-Calais.

Les fédérés et les nombreux étrangers qui assisteront à cette intéressante manifestation sont donc certains de recevoir dans la cité de Jean-Bart un accueil des plus sympathiques.

Nous avons dit que la Fête fédérale comprendre un festival militaire auquel prendront part les musiques du 1er génie, des 8e, 32e, 70e et 145e d'infanterie, tout d'ailleurs exécutante placée sous la direction de M. Gabriel Parès, chef de la musique de la Garde Républicaine et que ces musiques seront jointes par les Sociétés locales et celles des communes limitrophes qui les entourent aux sonnets de la « Marche Fédérale », puis seront entendre plusieurs morceaux sous la direction de M. Nérman, le distingué chef de la Musique municipale de Dunkerque.

Ajoutons aujourd'hui que les musiques militaires seront reçues à l'Hôtel de ville par le municipalité, qui leur offrira les vins d'honneur, puis à une heure un banquet sera servi dans les salons de l'Hôtel de ville, et à quatre heures, dans le parc de la Marine, s'ouvrira le festival militaire, auquel participeront également les musique communale et la chorale « La Jeune France ».

Le bloquet devant recevoir plus de 400 exécutants, sera agrandi et se grandira, de façon à permettre une audition parfaite.

Pour ne qui est de la partie Congrès, nous croyons savoir que le comité de direction de la Fédération se réunira le samedi 1er juillet dans la salle des Rôles de « La Jeune France » où une réception sera organisée et que le dimanche 9 juillet, à deux heures et demie du matin, aura lieu au théâtre le Congrès annuel, suivi de la distribution des récompenses aux vieux musiciens sous la présidence de M. Parès, chef de la musique de la Garde Républicaine.

Des trains spéciaux et des trains de plaisir vont être demandés, des organisations sédentaires vont de Dunkerque les nombreux amateurs d'exercices d'assistance au festival militaire qui est le couronner vernissé dans le ravissé du Nord.

La salaison est des plus brillantes à Eterbeek-les-Bains (4 40 minutes de Paris), qui offre à son élégante clientèle le repos prolongé et les plus charmantes distractions. Tous les jours, Fêtes des Vieux Flamands, Lutte, Concours de Chasse, Concerts, Bals, Cinématographe Cazaux, un programme différent et 1er ordre et varié de façon à satisfaire les exigences les plus difficiles. 1040

CHEMINS DE FER

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — *Fêtes de la Pentecôte.* — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 3 juin, seront valables jusqu'au dernière trains de la journée du 15 juin 1905.

CHEMIN DE FER DU NORD

Rétablissement du service rapide direct et journalier entre Paris, Lille et Ostende et vice-versa

Le service rapide direct et journalier entre Paris, Lille et Ostende et vice-versa est rétabli depuis le 1er juin aux heures ci-après :

De Paris et Lille vers Ostende. — Paris, départ à h. 20 m., 1 h. 00 s., 5 h. 35 s. — Lille, arr. 3 h. 55, 4 h. 15; dép. 11 22, 4 05, 6 32 — Nieuport, arr. 11.40, 5.02, 6.27; dép. 11.42, 5.03, 6 29 — Ostende, arr. 11.45, 5 24, 6.40; dép. 11.48, 5.32, 6.40 — Ostende, arr. 1.25 s., 7.45, 10.12.

D'Ostende vers Lille et Paris. — Ostende, dép. 7.00 m., 11.00 m., 4 10 s. — Nieuport, arr. 8